COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 13 MAI 2014

SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE DGFIP. - NOUVELLE-CALÉDONIE

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL

Le Comité Technique Local (CTL) s'est réuni pendant plus de trois heures le mardi 13 mai 2014 sous la présidence du Directeur, Pascal COEVOET, pour étudier les points suivants :

- Budget de fonctionnement 2014
- DUERP, PAP et actions financées avec les crédits CHS-CT en 2014
- Horaires d'ouverture au public
- Formation professionnelle
- Bilan social
- Réorganisation des services
- Sondage IPSOS

Budget de fonctionnement 2014

Le budget de fonctionnement 2014 diminue de 34.733 euros par rapport au budget 2013.

Le Président a indiqué que la baisse était générale, et que la réduction pour la DFiP de la Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans la moyenne métropolitaine.

Dans ce contexte, toutes les lignes de dépense ont été corrigées à la baisse. Pour chaque ligne de dépense, toute possibilité d'économie sera étudiée avec attention (notamment re-négociation des contrats de nettoyage, nouveaux appels d'offre). Les économies réalisées grâce au remplacement des imprimantes bureautiques par des photocopieurs professionnels devraient permettre d'équiper les services en fournitures de bureau au même niveau qu'en 2103.

Le Président a souligné le coût important des dépenses énergétiques, et a insisté sur la nécessité pour chacun d'adopter une attitude éco-responsable : extinction de l'éclairage dès qu'un bureau est vide, utilisation maîtrisée des climatiseurs...

La dotation informatique spéciale « 22.000 PC » a permis de limiter les dépenses d'investissement en matériels à imputer sur le budget de fonctionnement.

Les élus FO-DGFIP ont, cette année encore, dénoncé la baisse régulière des moyens de fonctionnement, moins 30% pour les fournitures, et son impact sur la bonne marche des services, le plein exercice des missions et les conditions de travail des agents qui inéluctablement, se dégradent d'année en année.

Les élus FO-DGFIP ont également réaffirmé le droit de chaque agent à bénéficier d'une formation professionnelle de qualité identique à celle accessible aux agents de métropole, sans que l'éloignement ou le coût du transport ne puissent être opposé aux agents comme motif de refus.

DUERP et PAP

Tous les agents de la DGFiP de Nouvelle-Calédonie ont été associés au 2ème semestre 2013 aux travaux de recensement et d'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et du Programme Annuel de Prévention (PAP). Ces documents ont fait l'objet d'un large consensus.

Vote : les élus FO-DGFIP ont voté « POUR » - DUERP et PAP VALIDÉS

Actions financées par les crédits CHS-CT en 2014

Un groupe de travail puis une commission DFiP-Douane ont été réunis au 1er semestre 2014 pour hiérarchiser les actions retenues dans le PAP. Les actions suivantes ont été adoptées par les membres du CTL. Elles seront financées avec les crédits spécifiques CHS-CT dévolus à la Nouvelle-Calédonie.

- En priorité, sécurisation de la sortie des agents sur la RT1 à la Trés. de Koné (pose d'un miroir).
- Différents travaux pour limiter le câblage sauvage au sol (pose de goulottes)
- Pose de films filtrants sur les vitrages les plus exposés
- Éclairage individuel (lampes de bureau)
- Formations à la manutention et aux TMS, aux risques incendie et aux risques psychosociaux

Vote : les élus FO-DGFIP ont voté « POUR »

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL

Horaires d'ouverture au public

Pour le service Dépôts et Services Financiers de la DFiP, la demande initiale a été retirée avant la tenue du CTL, les horaires d'ouverture au public étant déjà au niveau plancher légal.

Pour la Trésorerie de la Province Sud, une réflexion est en cours pour ajuster au mieux la plage horaire d'ouverture au public, dans la limite légale des minima imposés par la réglementation.

Tableau de veille sociale

Les différents indicateurs analysés n'ont pas révélé de phénomène particulier par rapport à la métropole.

Cependant, il ressort que la moyenne d'age des agents est de 49 ans. Du fait des nouvelles règles de mutation (ancienneté administrative), on constate un vieillissement de la population des cadres arrivant de métropole.

On remarque également une part importante de cadres résidents dans la tranche des 56-60 ans, donc proches de la retraite, ce qui pose la question de leur remplacement dans les années à venir. Il convient dès à présent de réfléchir à des dispositifs de recrutement par concours au plan local pour pallier à ces départs.

Les élus FO-DGFIP ont soulevé à nouveau la question des vacataires « permanents » et ils ont demandé à ce que ces agents, en situation précaire, soient titularisés le plus rapidement possible.

Concernant l'affectation des agents expatriés, le Président a rappelé la volonté de la Direction Générale de lisser progressivement les dates d'affectation, pour parvenir le plus rapidement possible à un mouvement annuel unique coïncidant avec le mouvement national de septembre.

Vote : les élus FO-DGFIP ont voté « POUR » - TABLEAU DE BORD VALIDÉ

Formation professionnelle

Le plan de formation 2013 a été retracé de manière synthétique.

Les élus FO-DGFIP ont rappelé l'impact financier important que peut représenter une formation de longue durée en métropole suite à une promotion par concours, examen professionnel ou liste d'aptitude (perte de l'indexation du salaire, double résidence...) et ils ont réaffirmé leur attachement fort au « droit au retour » pour les agents résidents promus.

Vote : les élus FO-DGFIP ont voté « POUR » - PLAN DE FORMATION VALIDÉ

Ré-organisation des services

Depuis le 1er avril 2014, le service « Douane » a quitté la DFiP pour s'installer à la Paierie de Nouvelle-Calédonie. Ce déménagement s'est déroulé dans de bonnes conditions, et n'appelle pas de remarque.

Au 1er juin 2014, les services DFiP « Recouvrement – Produits Divers » et « Comptabilité » fusionneront, et seront réinstallés dans l'espace actuellement occupé par le service "Recouvrement-Produits Divers" pour libérer l'actuelle zone de bureaux du service « Comptabilité ».

Au 1er août 2014, le service « France Domaine » quittera ses actuels locaux du centre ville pour être installé à la DFiP, dans l'espace libéré par le service « Comptabilité ».

Ces différentes opérations devraient permettre de reloger la Trésorerie des Établissements Publics de Nouvelle-Calédonie dans l'espace libéré par France Domaine, la salle de formation et la salle syndicale, et de réorganiser les secteurs Impôts et SPL de la Paierie de manière plus fonctionnelle en récupérant les locaux libérés par la TREPUNC.

Le Président a toutefois bien précisé que ces opérations de réaménagement ne pourront se faire que lorsque les crédits demandés à la Direction Générale seront attribués.

Sondage IPSOS

Plusieurs indicateurs de ce sondage ont clairement confirmé les attentes fortes des personnels en matière d'amélioration des conditions de travail et de qualité de l'outil informatique.

Le Président a souligné le travail de qualité effectué par son le service informatique, que ce soit sur les applications développées localement (NAUTIL notamment) ou pour celles héritées de la métropole (gros travail d'optimisation et d'automatisation de DDPAC/CLARA).

Le Président a également réaffirmé son engagement dans la simplification des procédures, partout où cela est possible : CHD (contrôle hiérarchisé de dépense), CAP (contrôle allégé partenarial), réflexion sur le traitement externalisé des chèques.

Vos élus Force Ouvrière

Alain DELBAUVE – Pascale HNEPEUNE – Yannick LAHAUT – Véronique LAMPERTI
Dany LEDRU – Julie ROLLAND – Nicole THIRIET